



APPEL AUX CANDIDATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2020

UNE VALLÉE DE LA WEISS EN TRANSITION DÈS 2020

Février 2020



COMMUNE :

NOM DE LA LISTE :

NOM DE LA TÊTE DE LISTE :





Il s'agit d'inciter les citoyens d'un territoire (bourg, quartier d'une ville, village...), à prendre conscience, d'une part, des profondes conséquences que vont avoir sur nos vies la convergence du pic du pétrole et du changement du climat et, d'autre part, de la nécessité de s'y préparer concrètement.

La résilience est une capacité à réagir à un choc et à ne pas s'effondrer en cas de rupture d'approvisionnement.

C'est le concept central des initiatives de transition qui proposent de rebâtir la résilience à l'échelle d'une ville, d'un quartier ou d'un territoire plus vaste. (transitionfrance.fr)

Reconnaître à tous le droit de jouir d'une terre propre, d'une eau claire, de l'air pur, d'une alimentation saine et d'un mode de vie harmonieux, c'est le crédo de la transition écologique.

**CE N'EST PLUS UN VŒU PIEUX,
C'EST À PRÉSENT UNE CONDITION DE SURVIE.**

APPEL AUX CANDIDATS

Les électeurs sont appelés à renouveler les conseils municipaux dans un contexte d'urgence écologique, sociale et économique.

Il s'agit d'un mandat déterminant pour notre avenir et, en tant qu'élu, vous aurez à faire face à de nombreuses problématiques, notamment aux conséquences du changement climatique sur nos territoires, sur la santé des personnes, la pérennité d'activités économiques, l'épuisement des ressources naturelles, etc.

Les alertes répétées du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) ainsi que les inquiétudes de très nombreux citoyens sur l'évolution du climat et les atteintes à notre environnement nous incitent à amplifier considérablement la mobilisation politique et citoyenne.

En juin 2018, Sophie Roy, climatologue de *Météo France Nord Est*, exposait au grand public les projections climatiques dans la Région Grand Est : les températures pourraient y atteindre des pics très élevés en période estivale d'ici 2050 avec des records possibles jusqu'à 55,3 °C. L'Est sera la région de France la plus concernée compte tenu de son climat continental, avec un fort impact sur les températures nocturnes.

L'ampleur des répercussions du changement climatique est certes difficile à évaluer de manière précise.

Toutefois, les faits observés depuis quelques années correspondent assez exactement aux prévisions du GIEC. Les événements météorologiques de plus en plus extrêmes et fréquents entraînent des épisodes de sécheresse et de canicule, de fortes crues hivernales, des tempêtes et autres phénomènes déstabilisants et destructeurs.

Des projections indiquent des productions agricoles en baisse, des risques sanitaires accrus (insectes, maladies, etc.), la poursuite de pertes importantes de biodiversité, etc. (source : Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer). On peut également s'attendre à de vastes mouvements de migrations de "réfugiés climatiques" à l'échelle internationale, nationale et régionale, de la plaine vers la montagne.

Concernant la vallée de la Weiss, les enjeux sont multiples : sur les activités économiques (agriculture, foresterie, commerce, industrie, etc.), sur la population (approvisionnement en eau potable, déplacements, santé, etc.) ou encore sur les milieux naturels.

Que peuvent faire les élus locaux ?

Ils ont un rôle déterminant à jouer sur l'autonomie alimentaire, la disponibilité de la ressource en eau, la sobriété énergétique, une moindre dépendance aux énergies fossiles, les mobilités douces, la réduction des déchets à la source, etc. De plus, si l'évolution technologique peut être une réponse partielle à certaines problématiques, elle doit nécessairement être associée à des changements importants de modes de vie de tous. L'association *Pas à Pas, Vallée de la Weiss en Transition*, créée en 2015, a pour objectif de contribuer à la réussite de cette transition.

A cet effet, Le présent document constitue une synthèse que nous avons établi, des enjeux actuels et à venir, des propositions de solutions concrètes d'ores et déjà éprouvées qui pourraient être intégrées dans vos programmes et actions futures.

Ce document est envoyé à chaque tête de liste candidate des 8 communes de la *Communauté de communes de la Vallée de Kayzersberg*. Il est constitué de 10 fiches thématiques, chacune associée à un tableau à compléter. Il a pour objectif de faire connaître aux citoyens vos intentions pour la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique dans les 6 années à venir. Les tableaux renseignés par vos soins seront publiés sur notre site internet et diffusés à nos membres par mail. Lors de la semaine précédant les élections, l'association organisera également une conférence de presse afin de rendre public les engagements de chaque liste en matière de transition.

Nous reprendrons prochainement contact avec vous afin d'organiser une rencontre pour échanger ensemble sur vos éléments de réponse. Deux membres de *Pas à Pas* participeront à cette rencontre.

Au terme des élections, nous souhaitons accompagner les futurs élus, au cours de leur mandat pour suivre et soutenir la mise en œuvre de leurs engagements afin d'œuvrer conjointement pour une transition écologique et énergétique de la vallée.

En vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien porter à ce document, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Le Conseil collégial de l'association
Pas à Pas, Vallée de la Weiss en Transition

10 THÉMATIQUES POUR METTRE EN ŒUVRE LA TRANSITION

1. Encourager l'implication citoyenne_____ page 2
2. Créer des liens et de la solidarité entre les habitants_____ page 4
3. Économiser l'eau et faire face aux pénuries_____ page 6
4. Favoriser l'autosuffisance alimentaire de la vallée_____ page 8
5. Soutenir et valoriser l'agriculture face aux enjeux actuels_____ page 10
6. Favoriser la biodiversité en milieu urbain et rural_____ page 12
7. Penser l'urbanisme de demain_____ page 14
8. Favoriser les économies d'énergies et les énergies renouvelables___ page 16
9. Réduire et valoriser les déchets pour une vallée « Zéro déchet »___ page 18
10. Imaginer d'autres modes de transport en milieu rural et périurbain_ page 20

Comment compléter les tableaux ?

Merci de noter dans la 2ème colonne votre position selon les critères suivants :

+ « Nous nous y engageons pour notre prochain mandat »

Dans la colonne de droite, précisez comment, le degré de priorité, etc.

? « Nous allons y réfléchir »

Dans la colonne de droite, précisez vos motifs favorables/défavorables

- « Nous ne nous investirons pas sur ce projet »

Dans la colonne de droite, précisez pourquoi vous n'y adhérez pas

La première condition pour réussir la transition est une forte mobilisation d'une majorité de citoyens soutenus par des politiques publiques volontaristes. Il s'agit d'instaurer une démocratie citoyenne, une gouvernance basée sur la concertation, l'échange d'idées entre décideurs et citoyens, en vue de s'accorder sur la définition et la priorisation des projets.

CONSTATS

Dans nos sociétés technologiques, l'économique prime fréquemment sur l'écologique et le social, sans rééquilibrage suffisant par les pouvoirs publics. Les dégradations de l'environnement, les fractures sociales suscitent parmi les citoyens, défiance et désenchantement à l'égard de la politique.

Une forte proportion de citoyens, notamment parmi les plus jeunes, se désintéresse de la vie politique, y compris de l'activité des municipalités souvent considérées comme éloignées de leurs attentes et évitant les débats de fond sur les questions sensibles.

OBJECTIFS

- **Restaurer la confiance** dans la politique locale par une réelle considération de l'avis des citoyens au niveau municipal et intercommunal,
- **Encourager l'engagement citoyen** à tous les niveaux de la vie communautaire,
- **Replacer l'intérêt général**, en particulier la dimension humaine, écologique et sociale, au centre de toute décision.

COMMENT FAIRE ?

- Communiquer davantage dans la transparence par différents biais sur toutes les questions essentielles pour la collectivité,
- Rechercher le dialogue, le débat,
- Mettre en place des structures d'échange, de proposition, d'élaboration de projets, partagées entre élus et citoyens en leur réservant un espace d'expression libre et un rôle significatif,
- Prendre le temps de rechercher des consensus,
- Adopter, au niveau des élus, des décisions cohérentes avec les attentes des citoyens et en rendre compte.

QUELQUES INITIATIVES DANS LA VALLÉE

- Publications régulières par certaines communes d'une gazette électronique d'informations,
- Concertation citoyenne sur « Ma vallée en 2030 » (CCVK) et mise en place des GrAP (groupes d'actions projets réunissant des habitants et des élus),
- La concertation citoyenne menée sur l'attractivité de la commune d'Orbey. On constate cependant un manque de communication sur les résultats et les actions mises en œuvre.

QUESTIONNAIRE 1

+
?
-

Réponses et commentaires

Informier régulièrement l'ensemble de la population sur :

- la situation de la commune, de la CCVK
- les grandes problématiques de la commune (ex : 5G, Linky, l'urbanisme, etc.)
- les différents projets, actions et travaux en cours

Développer l'expression directe et l'engagement dans tous les supports d'information de la commune et de la CCVK

Consulter les citoyens sur des projets précis qui les concernent

Mettre en place des commissions municipales sur tous les domaines de compétence et de gestion (y compris les finances)

Ouvrir les commissions municipales à tous les citoyens (volontariat, tirage au sort, etc.)

Organiser des débats avec des citoyens ou des associations pouvant déboucher sur des ateliers participatifs publics et participer aux débats organisés à l'initiative de citoyens

Exposer, en séance publique du conseil municipal, les suggestions des ateliers participatifs et en tenir compte

Instaurer un budget participatif pour réaliser des projets collectifs proposés par les citoyens et validés par la commune

Dynamiser les séances du conseil municipal :

- Diffusion de l'ordre du jour, du PV des délibérations et d'un compte-rendu fidèle des débats sur les supports de communication accessibles à tous
- Point complet sur les travaux en cours, compte-rendu des activités du maire et des adjoints
- Ouvrir des débats, inviter les conseillers à s'exprimer librement
- Réserver un temps d'échange avec le public

CRÉER DES LIENS ET DE LA SOLIDARITÉ ENTRE LES HABITANTS

CONSTATS

Le monde prônant l'ultra performance, l'individualisme nous rend extrêmement dépendants des technologies et du pétrole et donc vulnérables. Preuve en est des grandes désorganisations lors de coupures de courant importantes. Qu'en serait-il sans pétrole ? Sans insectes pour polliniser nos arbres fruitiers et nos légumes ? Avec une pénurie d'eau potable ?

Les enjeux climatiques actuels nous amènent à devoir mettre en œuvre une transition écologique et énergétique par un changement profond de nos modes de vie. Il s'agit de trouver des solutions collectivement, de se former, d'imaginer un nouveau « vivre ensemble » pour faire face à des changements qui peuvent être brutaux. La transition passe ainsi par la création ou la reconstruction de liens entre les habitants d'une même commune, d'une vallée, par penser ensemble notre avenir pour revenir à davantage de solidarité et de partage.

OBJECTIFS

- Générer de l'entraide et de la solidarité dans la vallée et avec d'autres territoires,
- Favoriser la transmission des savoir-faire pour plus de résilience,
- Mutualiser davantage les idées et les moyens (domaine culturel notamment),
- Mobiliser fortement toutes les générations - notamment la jeunesse - autour des projets de transition et des bonnes pratiques pour faire évoluer les comportements,
- Associer des acteurs divers aux projets de transition : artistes, artisans d'art, enseignants, acteurs économiques, sportifs, associations, etc.

COMMENT FAIRE ?

- Créer dans chaque municipalité un groupe projet « transition et résilience locale » ouvert à tous les citoyens,
- Organiser des rendez-vous réguliers autour de la transition (films, conférences / débats, expositions, festivals, actions collectives régulières, chantiers participatifs, etc.),
- Organiser des événements conviviaux favorisant le partage, le don, la gratuité, les échanges,
- Aménager des lieux dédiés de rencontre, de transmission de connaissances et savoir-faire (ex : université populaire de la transition),
- Mettre en place une université populaire de la transition (débats, ateliers, formations, etc.),
- Accompagner les élus pour une mise en œuvre concrète de la transition (formations, aide à la réalisation de projets, échanges avec des communes pilotes en France, etc.),
- Soutenir et renforcer la communication et l'information des événements organisés autour de la transition dans toutes les communes de la vallée,
- Favoriser toutes les formes d'expression et diverses disciplines : artistique, numérique, savoir-faire anciens et récents, etc.,
- Investir différents lieux : cinéma, salles de spectacles, écoles, espaces extérieurs, etc,
- Créer ou déployer une monnaie locale.

QUELQUES INITIATIVES DANS LA VALLÉE

- Zones de gratuité (Troc ton livre, Troc Ton Truc),
- Associations caritatives : Les Restos du Cœur, Helpo Azilo, Chemins de partage, Marie sans frontières, etc.
- Journées citoyennes annuelles (communes),
- Jardin solidaire et intergénérationnel de Sigolsheim,
- Ciné-débats au cinéma Le Cercle d'Orbey,
- Boîtes à livres,
- Site internet « donner au lieu de jeter » (site internet CCVK).

QUESTIONNAIRE 2

	+ ? -	Réponses et commentaires
Mettre en place un groupe « Transition et résilience locale» au sein de la municipalité		
Encourager et soutenir les initiatives collectives autour de la transition, en impliquant tout particulièrement la jeunesse		
Initier des événements et actions autour du partage, du don, de l'entraide et de la solidarité (dans la vallée et avec d'autres territoires) et créer des réseaux de solidarité et d'entraide		
Soutenir les associations caritatives existantes et les initiatives solidaires		
Participer à la mise en place d'une université populaire de la transition dans la vallée		
Aménager un lieu de rencontre et d'expression dédié à la transmission des savoirs et savoir-faire		
Communiquer très régulièrement sur la transition pour une évolution des comportements		
Participer à des formations sur la transition et échanger avec des territoires pilotes		
Soutenir et dynamiser les lieux culturels		

ÉCONOMISER L'EAU ET FAIRE FACE AUX PÉNURIES

CONSTATS

Les prévisions liées au changement climatique dans le Grand Est (GIEC, Région Grand Est, Météo France) mettent en avant des périodes hivernales moins froides avec des épisodes pluvieux plus extrêmes pouvant générer crues et coulées torrentielles.

Des sécheresses estivales plus longues pourraient, elles, générer des pénuries d'eau dans certains secteurs.

La plaine est alimentée par la nappe phréatique d'Alsace dont la recharge n'est pas compromise à ce jour mais de premiers signes de baisse de niveaux ont été observés en 2019. De plus, il s'agit d'une ressource fragile vis-à-vis des pollutions (pollution d'origine agricole aux pesticides dénoncée en 2017 sur l'ensemble de la nappe phréatique avec des secteurs qualifiés de « non potables »).

En montagne, l'alimentation des communes, des hameaux et des habitats isolés se fait essentiellement par des sources captives qui se régénèrent plus ou moins rapidement. Des pénuries sont constatées chaque année depuis environ 3 ans et apparaissent de plus en plus tôt dans la saison. Labaroche est, elle, alimentée en grande partie par les puits de la Communauté d'agglomération de Colmar en raison de coûts élevés d'acheminement (pompes).

L'approvisionnement en eau potable des foyers ainsi que les eaux de process industriels ou d'abreuvement pour l'élevage constituent les principaux enjeux de la vallée tout comme la préservation de nos rivières.

L'extension urbaine, les réseaux défectueux et les sur-consommations peuvent poser problème dans un contexte de changement climatique.

Concernant l'assainissement, les réseaux séparatifs et l'infiltration des eaux pluviales doivent être privilégiés afin de régénérer les milieux et éviter les déversements de bassins d'orage dans le milieu naturel.

De plus, les communes ont, depuis le 1er janvier 2018, hérité de compétences importantes en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI). Elles deviennent responsables d'aménagements de bassins hydrographiques et des berges, de l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, des risques inondations, de la préservation des écosystèmes aquatiques et des zones humides, etc.

Les responsabilités liées à la compétence GEMAPI ont engendré une délégation de compétence à l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) Fecht Aval et Weiss. La commune reste responsable et peut œuvrer pour préserver les milieux et l'alimentation en eau d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

OBJECTIFS

- Identifier et structurer les besoins en eau (les pénuries récurrentes et les impacts sur les habitants, les milieux naturels et l'économie locale),
- Mettre en œuvre des solutions d'économie d'eau et pour faire face aux pénuries,
- Accompagner les entreprises et les habitants.

COMMENT FAIRE ?

- Initier des réflexions avec les habitants, les gestionnaires de milieux naturels (forêt, etc.) et les entreprises (agricoles, etc.) pour définir les solutions à mettre en œuvre ensemble,
- Récupérer l'eau de pluie plus systématiquement (arrosage espaces verts communaux notamment),
- Inciter fortement les habitants de la vallée à réduire leur consommation d'eau par la sensibilisation,
- Mettre en place des réseaux séparatifs pour limiter les pollutions lors d'orages et favoriser la régénération des milieux naturels,
- Communiquer davantage vers les habitants sur cette problématique majeure.

QUELQUES INITIATIVES DANS LA VALLÉE

- Une étude prospective sur le massif vosgien portée par la Région Grand Est et réalisée par le Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM).

QUESTIONNAIRE 3

	+ ? -	Réponses et commentaires
La question des économies d'eau et des risques de pénuries fait-elle partie de vos préoccupations pour votre futur mandat ?		
Initier des réflexions avec les agriculteurs pour définir les solutions à mettre en œuvre ensemble dans les années à venir		
Identifier et structurer les besoins en eau (les pénuries récurrentes et les impacts sur les habitants, les milieux naturels et l'économie locale)		
Identifier les zones en difficulté		
Inciter fortement les habitants de la vallée à réduire leur consommation d'eau par la sensibilisation et communiquer sur les techniques d'économies d'eau		
Récupérer l'eau de pluie plus systématiquement (arrosage espaces verts communaux notamment)		
Mettre en place des réseaux séparatifs pour limiter les pollutions lors d'orages et favoriser la régénération des rivières et des zones humides		

FAVORISER L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE DANS LA VALLÉE

CONSTATS

- L'autosuffisance alimentaire, même dans nos espaces ruraux, est très limitée. Dans les grandes villes, le stock alimentaire est estimé à 3 jours en cas de rupture d'approvisionnement (Marie-Monique Robin, interview dans *La Gazette.fr*),
- Une partie des habitants ne connaît pas les productions locales,
- Il n'y a quasiment pas de maraîchage dans la vallée, alors que la demande en légumes est forte,
- Beaucoup de trajets sont effectués vers l'extérieur de la vallée et pour le transports routiers des denrées alimentaires pour s'approvisionner (ZAC),
- De nombreux jardins potagers disparaissent.

OBJECTIFS

- Assurer la résilience de la vallée en réduisant la dépendance aux approvisionnements extérieurs et en structurant l'offre agricole pour les besoins du territoire (cantines, restaurants, particuliers, etc.),
- Favoriser l'économie circulaire (vente directe et circuits courts pour les produits locaux, valorisation des déchets fermentescibles dans la vallée),
- Créer du lien entre habitants, producteurs et commerçants,
- Développer l'éducation à l'alimentation dans les écoles et hôpitaux (jardinage et ateliers cuisine par ex.),
- Transmettre des savoir-faire (jardinage, arboriculture, transformation, cuisine, ect.),
- Sensibiliser les habitants aux bienfaits des activités extérieures (santé),
- Avoir des projets d'insertion sociale dans le cadre du maraîchage (du type "Jardins de Cocagne").

COMMENT FAIRE ?

- Relocaliser et diversifier les productions : élevage, maraîchage, arboriculture, aviculture, apiculture, jardinage, etc.
- Favoriser les circuits courts en proposant des solutions aux agriculteurs qui ne peuvent ou ne veulent pas faire de la vente à la ferme,
- Soutenir le petit commerce sous toutes ses formes : commerces existants, magasin coopératif, vente directe en libre-service, épicerie, cafés associatifs, vente en vrac, AMAP (paniers), commerces ambulants, marchés hebdomadaires, etc.
- Favoriser l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective et de la restauration en général,
- Imaginer des dispositifs solidaires pour les personnes qui ne peuvent plus se déplacer ou qui ont besoin d'être accompagnées pour faire leurs courses dans la vallée,
- Lancer une opération avec les commerces et les producteurs locaux : « Je fais toutes mes courses dans la vallée ! ».

QUELQUES INITIATIVES DÉJÀ RÉALISÉES DANS LA VALLÉE

- Le passage progressif au bio / local de la cantine scolaire d'Orbey et de celle de Labaroche,
- Repas 100 % bio et en partie régionaux pour les crèches de la vallée,
- La mise à disposition d'un terrain à Hachimette pour du petit maraîchage et la culture de plantes médicinales et aromatiques,
- Mise en relation de propriétaires qui recherchent ou mettent un potager à disposition (Orbey),
- Serre collective à Orbey, grainothèques dans toute la vallée, jardin solidaire et intergénérationnel de Sigolsheim, Jardin pédagogique de l'école maternelle de Labaroche, Jardins familiaux à Kientzheim, Kaysersberg.

QUESTIONNAIRE 4

+
?
-

Réponses et commentaires

Aménager des lieux de transformation des productions locales: conserverie, séchage, cuisine collective, etc.

Passer progressivement aux produits locaux ou/et bio dans la restauration publique et privée (cantines, hôpitaux, restaurants, tables d'hôtes, etc.).

Recenser les terres agricoles, jardins et vergers non exploités pour les proposer aux habitants ou aux associations volontaires.

Proposer une commande groupée de fruitiers tous les ans dans chaque commune

Développer différentes formes de cultures et d'élevages ("permis de jardiner" dans les espaces publics, jardins familiaux et partagés, petites fermes nourricières, ruchers, poulaillers collectifs,...)

Dynamiser certains savoir-faire par la formation des habitants sur la taille et la greffe des fruitiers, le jardinage, le petit élevage, etc. pour favoriser l'auto-suffisance alimentaire

Favoriser l'implantation d'agriculteurs permettant de compléter l'offre alimentaire de la vallée notamment des maraîchers et des arboriculteurs

SOUTENIR ET VALORISER L'AGRICULTURE FACE AUX ENJEUX ACTUELS

CONSTATS

- 78 000 hectares de terres agricoles sont urbanisés en France chaque année (ADEME),
- 200 fermes disparaissent chaque semaine en France (source : Terre de liens),
- Un agriculteur se suicide tous les jours en France soit 372 suicides en 2015 (source : Mutuelle sociale agricole MSA). C'est la catégorie socio-professionnelle la plus touchée,
- Certains agriculteurs vivent difficilement de leur travail,
- La reprise des fermes est parfois problématique compte tenu du contexte économique et de la difficulté intrinsèque des conditions de travail,
- Le réchauffement climatique entraîne des conséquences qui impactent toujours plus l'activité agricole : sécheresse et pénurie d'eau, manque de fourrage, etc.

OBJECTIFS

- Initier une réflexion sur l'avenir de l'élevage dans la vallée dans un contexte économique et climatique difficile (cf. étude en cours du Pays de la Déodatie),
- Maintenir l'activité agricole dans notre vallée et permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur métier,
- Soutenir l'installation de nouveaux producteurs et de l'activité agricole en général en mutualisant les moyens (ateliers communs de découpe, etc.),
- Rapprocher le monde agricole des habitants de la vallée : créer des ponts, découverte du travail quotidien (portes ouvertes), circuits courts, actions de solidarité des citoyens pour les agriculteurs, etc.

COMMENT FAIRE ?

- Développer la mutualisation des moyens humains et matériels ainsi que la solidarité,
- Promouvoir la polyculture et la vente directe pour élargir l'offre alimentaire et réduire les transports,
- Encourager et soutenir les démarches d'autonomie des fermes (aliments fourragers, énergie, eau, amendements, etc.),
- Accompagner les agriculteurs/ éleveurs face au réchauffement climatique : sécheresse, ressource en eau, besoins en fourrage, etc.,
- Mettre en place une filière d'approvisionnement pour la restauration collective et la restauration en général (régie maraîchère communale par ex.). (Cf. Ungersheim, Mouans-Sartoux, Langouët, Vannes, etc.),
- Favoriser des rencontres entre le monde agricole et les habitants (portes ouvertes, échanges de services, etc.),
- Sauvegarder les terres agricoles (PLUI) de l'avancée des zones urbaines et de toute artificialisation des sols.

QUELQUES INITIATIVES DANS LA VALLÉE

- Magasins de produits locaux (Cellier des montagnes, etc.) et dépôts-ventes de produits fermiers dans certains commerces,
- Marchés paysans dans plusieurs communes,
- Expérience de lancement d'un site « Manger fermier »,
- Portraits des agriculteurs-(trices) de la commune de Lapoutroie dans le bulletin communal.

QUESTIONNAIRE 5

+
?
-

Réponses et commentaires

Réserver du foncier et mettre en place des incitations pour développer des espaces de production diversifiés		
Soutenir l'installation de nouveaux producteurs, en particulier des maraîchers		
Accompagner les agriculteurs/ éleveurs face au réchauffement climatique : sécheresse, ressource en eau, besoins en fourrage		
Mettre en place une filière d'approvisionnement pour la restauration collective et la restauration en général		
Faire connaître la diversité paysagère et naturelle des espaces agricoles de la vallée (hautes chaumes, espaces ouverts, etc.)		
Favoriser des rencontres entre le monde agricole et les habitants (portes ouvertes, échanges de services, etc.)		
Promouvoir les alternatives aux pesticides et engrais de synthèse en viticulture pour protéger la population		
Travailler avec les chasseurs pour limiter les dégâts de sangliers sur prairies et dans les vignes		
Sauvegarder les terres agricoles de l'avancée des zones urbaines et de toute artificialisation des sols		
Soutenir une agriculture non consommatrice de pétrole (plastiques et pesticides)	1	

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU URBAIN ET RURAL

CONSTATS

- 75 % des insectes volants ont disparu en 27 ans dans des espaces protégés (étude réalisée en Allemagne),
- les $\frac{3}{4}$ de notre alimentation proviennent de la pollinisation par les insectes,
- 44 % des espèces d'oiseaux nicheurs d'Alsace sont sur la *liste rouge des oiseaux menacés* (2014),
- 30 % des oiseaux des champs ont disparu en Alsace en raison d'une baisse régulière de la diversité paysagère et des milieux naturels (zones humides, murets, haies, etc.) et de l'utilisation massive de pesticides,
- 30 % des vertébrés et 60 % des invertébrés sont nocturnes. Les points lumineux ont progressé de 89 % de 1992 à 2012 en France.

OBJECTIFS

Stopper l'artificialisation des sols qui détruit des zones naturelles et agricoles,
Retrouver de la biodiversité dans tous les espaces de la vallée (urbains, agricoles, jardins, vergers, etc.).

COMMENT FAIRE ?

- Poursuivre la démarche « Zéro pesticide » dans les communes,
- Promouvoir, auprès des agriculteurs des alternatives aux pesticides et engrais de synthèse,
- Adapter la gestion forestière aux évolutions climatiques,
- Éradiquer les plantes invasives (Renouée du Japon, Balsamine de l'Himalaya, etc.) et sensibiliser les artisans du bâtiment à leur non-prolifération,
- Rétablir des règles pour favoriser la biodiversité et la cueillette : dates de fauche et débroussaillage de végétaux respectueuses des milieux et des végétaux, notamment pour les talus et les murets (ronces, etc.),
- Généraliser l'extinction de nuit des éclairages publics et privés. (Rappel réglementaire de 2018: extinction des enseignes et vitrines commerciales de 23h à 5h30),
- Informer et appliquer le principe de précaution par rapport aux potentiels effets des technologies du type 5G sur la faune sauvage,
- Végétaliser plutôt que de minéraliser pour :
 - Limiter le réchauffement climatique et les îlots de chaleur pour réduire la température de 1°C à 2°C (source: ADEME) en plantant des arbres, des arbustes, des vivaces adaptés au changement,
 - Se prémunir contre les risques naturels : inondations, glissements de terrain, etc.,
 - Préserver la qualité de l'air,
 - Favoriser la biodiversité : plantes mellifères, insectes, oiseaux, etc.,
- Rendre plus attractifs nos villages par une végétalisation massive et une diversité paysagère (haies, bosquets, murets, arbres, etc.) avec des espèces locales et mellifères.

QUELQUES INITIATIVES DANS LA VALLÉE

- Fauche plus tardive des bords de chemins dans certaines communes,
- Commande groupée de variétés locales d'arbres fruitiers et d'arbustes fruitiers,
- Démarche « Zéro pesticides » dans des communes, y compris dans certains cimetières et terrains de sport,
- Démarche de « Gestion différenciée » dans certaines communes (pratiques et aménagements pour stopper l'utilisation de pesticides et favoriser la biodiversité),
- Pose d'hôtels à insectes,
- Extinction totale ou partielle de l'éclairage public nocturne (Lapoutroie, Orbey, etc.),
- Sensibilisation de la population (sorties natures, etc.).

QUESTIONNAIRE 6

	+ ? -	Réponses et commentaires
Définir des objectifs de végétalisation de l'espace public (places, parkings, toits, murs, cours d'écoles et de collèges, trottoirs, etc.)		
Choisir des essences végétales locales, favorables aux insectes et oiseaux (floraison, fruits, abri...), y compris sur les toitures végétales		
Pratiquer la "gestion différenciée" dans les espaces publics et privés (talus, bandes herbeuses, fauche tardive de certaines zones, etc.)		
Restaurer la diversité paysagère dans le vignoble (talus enherbé, murets de pierres sèches locales, arbres fruitiers, bosquets, etc.)		
Généraliser l'extinction de nuit des éclairages publics et privés		
S'informer des effets sur la faune sauvage des technologies du type 5G et appliquer le principe de précaution		
Éradiquer les plantes invasives (Renouée du Japon, Balsamine de l'Himalaya, etc.) et sensibiliser les artisans du bâtiment à leur non-prolifération		
Adapter la gestion forestière aux évolutions climatiques		
Planter des arbres dans les espaces urbains, d'espèces indigènes et adaptées au changement climatique		

CONSTATS

Les enjeux des communes rurales sont multiples : penser le « vivre ensemble » intergénérationnel ; Maintenir ou implanter des commerces de proximité et des artisans pour favoriser l'emploi et limiter les déplacements ; Favoriser la vie des habitants au cœur de la commune et éviter les « cités dortoirs », l'isolement des anciens ; Favoriser des centres bourgs vivants, etc.

Les communes de plaine cherchent à préserver la fraîcheur des zones urbaines quand les communes plus en altitude doivent se préparer à accueillir les futures migrations climatiques.

Si nous pouvons encore compter sur 20 ans de consommation pétrolière (source : GIEC), il est indispensable d'initier les changements pour favoriser plus d'autonomie énergétique.

Les extensions urbaines posent de nombreuses questions dans un contexte de diminution des ressources : imperméabilisation des sols, consommation du foncier, utilisation de matériaux polluants, impact paysager, développement des réseaux de mobilité (voir fiche mobilité), etc.

L'imperméabilisation des sols empêche l'écoulement des eaux de surface et pluviales, favorise la concentration des pollutions et dégrade fortement la biodiversité. La région Grand Est (SRADDET - schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) a pris des engagements forts et il est demandé aux élus locaux d'optimiser les bâtiments existants, d'autant plus que la vallée compte plus de 900 logements vacants (chiffre INSEE).

D'autres enjeux sont à noter, notamment le déploiement de la 5G qui passe par une démultiplication importante d'antennes relais qui peuvent représenter une menace par ses effets sanitaires sur l'humain et la faune sauvage. Le rapport de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES) publié le 27 janvier 2020 conclut à un manque important, voire une absence de données scientifiques sur les effets biologiques et sanitaires liés aux fréquences autour de 3,5 GHz. Il est donc impossible d'évaluer les risques liés à la 5G et le principe de précaution s'applique.

OBJECTIFS

- Penser une politique urbaine cohérente avec les enjeux écologiques, énergétiques et paysagers actuels permettant un « bien vivre ensemble » et un cadre de vie préservé.

COMMENT FAIRE ?

De nombreuses actions peuvent être mises en œuvre par les conseils municipaux pour contribuer à atteindre les objectifs nationaux, notamment de diviser par 3 les consommations d'énergies, de stopper l'imperméabilisation des sols, préserver la biodiversité, etc.

- Réhabiliter et mutualiser des bâtiments anciens avant d'autoriser les constructions neuves,
- Développer des outils pédagogiques à destination de la population pour réduire la consommation d'énergie et favoriser la rénovation écologique des bâtiments (Espaces Infos Énergies, matériaux biosourcés, etc.),
- Dynamiser le petit commerce pour limiter les déplacements,
- Gestion des espaces verts privatifs (plus d'information sur le « zéro pesticide », essences végétales à privilégier au regard du changement climatique et du déclin de la biodiversité),
- Anticiper les migrations climatiques plaine / montagne (évolution démographique potentielle).

QUELQUES INITIATIVES DANS LA VALLÉE

...

QUESTIONNAIRE 7

	+	?	Réponses et commentaires
Réhabiliter et mutualiser les bâtiments anciens, avant d'autoriser les constructions neuves.			
Stopper l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols			
Favoriser l'insertion paysagère des constructions avec une cohérence architecturale (couleurs, volumes, matériaux, végétaux...)			
Informier et sensibiliser les habitants à l'habitat économe (énergie, eau...)			
Favoriser la rénovation écologique des bâtiments (matériaux bio-sourcés et écologiques)			
Penser les espaces verts publics et privés en fonction des évolutions climatiques et de la biodiversité (choix des essences, etc.)			
Anticiper les migrations climatiques plaine / montagne par la mise en place de moyens de transports adaptés et économes			
Rester vigilants face au déploiement de la 5G et informer la population			

FAVORISER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

CONSTATS

Selon les prévisions du GIEC, les ressources fossiles doivent, pour contenir au maximum le changement climatique, rester à plus de 80 % dans le sous-sol. Il resterait plus que 20 ans de combustibles fossiles à compter de 2018 (source : négawatt).

En 2016, le profil énergétique du Grand Est se caractérise par une consommation énergétique moyenne par habitant plus forte que le niveau national (34,5 MWh par habitant contre 26 MWh); 1ère région de consommation de gaz naturel en 2017). Cette situation est liée à :

- un secteur industriel fortement consommateur (29 % des consommations totales),
- des besoins en chauffage des bâtiments résidentiels et tertiaires élevés en raison d'un parc plus ancien et d'une rigueur climatique plus élevée,
- à une forte consommation des transports routiers.

En 2016, la part des énergies renouvelables et de récupération dans la consommation finale brute d'énergie s'élève à 19,5% en Grand Est. L'objectif national est fixé à 23 % pour 2020 et 32 % pour 2030.

La production d'énergies renouvelables du Grand Est est relativement dynamique. Elle couvre 20 % de la consommation énergétique finale. Ces filières ont aujourd'hui une place incontestable dans le mix énergétique régional mais doivent encore être développées pour poursuivre la transition vers un autre modèle énergétique décarboné.

La production de combustibles (bois énergie, biocarburants, biomasse agricole et biogaz) représente la principale forme d'énergie renouvelable régionale (59 %). La deuxième forme de valorisation des énergies renouvelables est l'électricité, (34 % de la production fournie principalement par l'hydroélectricité, l'éolien et le solaire photovoltaïque).

OBJECTIFS

- Les engagements internationaux visent à diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre et par deux la consommation d'énergie finale d'ici 2050 en augmentant celle des énergies renouvelables. Il s'agit d'engagements ambitieux mais encore peu mis en œuvre.

COMMENT FAIRE ?

- Prioriser les besoins essentiels dans les usages individuels et collectifs de l'énergie par des actions de sobriété : éteindre l'éclairage public la nuit, éteindre les vitrines et les bureaux inoccupés la nuit, éviter l'étalement urbain, réduire les déchets, limiter la consommation des ménages, etc.,
- Prôner l'efficacité énergétique : isoler les bâtiments administratifs, industriels, associatifs et privés, privilégier les transports « doux », améliorer le rendement des appareils électriques ou des véhicules, etc.,
- Privilégier les énergies renouvelables pour leur caractère inépuisable,
- Sensibiliser les citoyens (informations, animations, etc.),
- Soutenir le développement d'Energies citoyennes de la Weiss (solaire, hydroélectricité, éolien, etc.) et questionner la reconstruction de la centrale du lac noir,
- Favoriser l'implantation des énergies renouvelables pour les constructions neuves, la réhabilitation de bâtiments anciens ou les bâtiments agricoles,
- Favoriser une agriculture biologique (sans pesticide) et non consommatrice de plastique (séchage du foin, etc.).

QUELQUES INITIATIVES DANS LA VALLÉE

- Société « Énergies citoyennes de la Weiss »,
- Plate-forme Énergie-bois (CCVK),
- Chaudières collectives au bois dans des bâtiments publics,
- Toitures solaires,
- Réduction de l'éclairage nocturne déjà réalisée dans certaines communes,
- Label « Villes et villages étoilés » (Labaroche),
- Espace Info Energie et cadastre solaire (CCVK),
- Université pour les particuliers (expérience de la menuiserie Chiodetti).

QUESTIONNAIRE 8

+

?

-

Réponses et commentaires

Réduire la consommation d'électricité dans les bâtiments publics (mairies, écoles, etc.)		
Sensibiliser les commerces, les entreprises et les structures publiques (notamment les écoles) à une réduction forte de leur consommation énergétique (intérieur et extérieur)		
Développer des outils pédagogiques à destination de la population pour réduire fortement la consommation d'énergie (informations, animations, visites, etc.)		
Éteindre l'éclairage public la nuit		
Soutenir la Centrale citoyenne pour déployer d'autres énergies renouvelables (hydroélectricité, éolien, etc.)		
Questionner la reconstruction de la centrale du lac Noir Débattre de l'opportunité de reconstruire la centrale du Lac Noir		
Privilégier les énergies renouvelables dans les bâtiments communaux et valoriser la démarche auprès des habitants		
Favoriser les énergies renouvelables pour les constructions neuves, la réhabilitation de bâtiments anciens ou les bâtiments agricoles		

RÉDUIRE ET VALORISER LES DÉCHETS POUR UNE VALLÉE « ZÉRO DÉCHET »

CONSTATS

Nous produisons des montagnes de déchets dus en grande partie à notre surconsommation et au gaspillage de nos ressources. Notre mode de vie actuel fait déborder les poubelles : déchets ménagers, gaspillage alimentaire, suremballages, etc.

En France, chaque année, 38 millions de tonnes de déchets ménagers sont produits, 30 kg de nourriture sont jetés par personne et 4,2 millions de tonnes de déchets verts ont été collectés en 2017 (ADEME). Dans notre vallée, la quantité de déchets par habitant est plutôt en augmentation et ce malgré les politiques mises en place : 533 kg par an et par habitant dont 106 kg d'ordures ménagères résiduelles en 2018, soit 12 % de plus qu'en 2010 pour l'ensemble, mais stable pour les déchets résiduels (source CCVK).

Leur traitement (collecte, incinération, recyclage, enfouissement) est coûteux et impacte l'environnement jusque dans les océans.

OBJECTIFS

- Réduire et valoriser les déchets à la source car même recyclés et triés, ils ont un coût,
- Consommer de manière plus responsable pour économiser les matières premières,
- Lutter drastiquement contre le gaspillage,
- Valoriser les déchets dans la vallée notamment pour limiter leur transport.

COMMENT FAIRE ?

- Revoir sa consommation, éviter les produits sur-emballés, acheter plus en vrac, moins jeter, etc.,
- Lutter contre le gaspillage alimentaire, notamment dans les cantines (portions adaptées à l'appétit),
- Rendre le tri sélectif et leur valorisation plus efficaces (emballages plastiques par ex.),
- Mettre davantage de broyeurs à la disposition des particuliers, voire pour les professionnels,
- Revoir la politique de ramassage des ordures avec une tarification vraiment incitative notamment en favorisant ceux qui produisent le moins de déchets,
- Encourager l'économie circulaire : plus de compostage individuel et collectif, fabrication de mobilier en recyclant des encombrants, réparation d'objets, recyclage de vêtements, etc.

QUELQUES INITIATIVES DANS LA VALLÉE

- Collecte des bio déchets (pour les collectivités et professionnels),
- Compostage collectif avec maîtres composteurs,
- Commandes groupées de composteurs (CCVK),
- Ambassadeurs du tri,
- Location de broyeurs,
- Adhésion de la CCVK à l'association des éco-manifestations,
- Création de « Repair' cafés » pour la réparation d'objets usagés et de « Troc Ton Truc » pour le don et l'échange de vêtements et d'objets usagés.

QUESTIONNAIRE 9

	+ ? -	Réponses et commentaires
Inciter tous les commerçants à éviter le suremballage (petits commerces et moyennes surfaces) : macaron "Commerçant zéro déchet", zone de tri sélectif dans le commerce, etc.		
Lutter drastiquement contre le gaspillage alimentaire dans tous les foyers et la restauration publique		
Inciter les habitants à valoriser les déchets de taille ou de tonte sur place (paillage, compostage, etc.) et développer la location de broyeurs aux particuliers		
Valoriser localement tous les déchets fermentescibles produits dans la vallée (compost, poulaillers, etc.)		
Mettre en place plus de stations de compostage collectif pour déchets verts et alimentaires de la commune et des particuliers		
Créer une ou plusieurs ressourceries, et magasins de « second choix »		
Renforcer le tri sélectif des déchets : emballages plastiques, pots de yaourts, etc.		
Organiser chaque année un défi « Familles zéro déchet »		
Proposer des ateliers de fabrication de produits ménagers, cosmétiques, de yaourts, fruits séchés, emballages « maison »		
Adhésion systématique à la charte des Eco-manifestations par tous les organisateurs d'événements (comités des fêtes, Clubs sportifs, associations diverses, etc.) et mise en place d'un soutien pour la mise en œuvre		
Valoriser les déchets de manière créative et artistique		

IMAGINER D'AUTRES MODES DE TRANSPORTS EN MILIEU RURAL ET PÉRIURBAIN

CONSTATS

L'étalement des agglomérations et la dispersion de l'habitat en zone rurale, la localisation des activités économiques et des transports en commun non adaptés ont poussé à une utilisation massive de la voiture individuelle qui n'est plus tenable aujourd'hui tant pour le climat, la qualité de l'air, que le pouvoir d'achat des habitants.

Les collectivités locales, en association avec des acteurs privés ou associatifs, peuvent susciter des façons alternatives de se déplacer, moins polluantes pour l'environnement et moins coûteuses. Il s'agit de maintenir le lien social et l'accès aux services : santé, enseignement, commerces, loisirs. C'est également un atout pour renforcer l'attractivité du territoire.

OBJECTIFS

Diminuer la pollution, permettre l'accès aux services pour tous, maintenir le lien social et renforcer l'attractivité de notre territoire.

COMMENT FAIRE ?

- Rechercher des solutions efficaces pour finaliser le réseau des pistes cyclables de la vallée,
- Mettre en place des parkings à vélos sécurisés et abrités (aires de covoiturage, centres villages, abords des salles des fêtes, terrains de foot et cinéma),
- Installer des stations-service de réparation de vélos, (cf voir ce qui existe le long de certaines pistes cyclables en Allemagne et en Autriche),
- Proposer une flotte de vélos électriques en location,
- Sensibiliser tous les publics à la sécurité à vélo,
- Aménager des aires de covoiturage bien signalées aux abords des routes fréquentées et relancer la plateforme de covoiturage pour une meilleure mise en relation conducteurs et passagers,
- Organiser un service d'auto-partage pour faciliter la location de particulier à particulier, dans les entreprises, les collectivités, etc.,
- Développer l'auto-stop sécurisé,
- Généraliser le service de transport à la demande (horaires adaptés, tarifs raisonnables, tous publics),
- Mettre en place un réseau de transports gratuits, par véhicules électriques,
- Encourager la marche à pied (trajets vers l'école, courses de proximité, zones piétonnes, etc.).

QUELQUES INITIATIVES DANS LA VALLÉE

- Les liaisons cyclables entre Kayzersberg / Ammerschwihr et Kayzersberg / Kientzheim,
- L'étude de faisabilité du tronçon Orbey/Hachimette,
- Des études de tracés Gare de Fréland/Hachimette,
- La pose d'arceaux vélos dans certaines écoles,
- La création d'une aire de covoiturage gare de Fréland,
- Une liste pour le covoiturage CCVK, Pas à Pas,
- La pose de panneaux « Transistop »,
- Le Mobilival,
- Des zones « 20 km/h priorité piétons ».

QUESTIONNAIRE 10

+
?
-

Réponses et commentaires

Mettre tout en œuvre pour créer une piste cyclable Hachimette/gare de Fréland		
Faire respecter la loi Laure de 1996 : « tous travaux de réfection de voirie doivent donner lieu à création d'aménagements cyclables » (Art.20)		
Rendre cyclable l'ancienne route vers Le Bonhomme		
Installer des abris vélos sécurisés (obligation d'inclure des stationnements de vélos dans les bâtiments privés ou publics construits depuis 2011 ou en cas de travaux de réhabilitation.)		
Proposer des locations de véhicules à assistance électrique (VAE) longue durée		
Installer des «stations-service» vélos		
Installer d'autres aires de covoiturage et les signaler de manière visible		
Dresser un bilan sur l'organisation du covoiturage pour les salariés des entreprises de la vallée		
Réfléchir à un système de covoiturage rémunéré avec application sur portable (en lien avec le site « je covoiture au jour le jour »)		
Communiquer vers les habitants plus en amont sur les alternatives au « tout voiture » : Framaliste, « Je covoiture au jour le jour », transistop, partage de voitures, etc.		
Limiter fortement la circulation des poids lourds sur la départementale		
Mettre en place un système de transport à la demande pour tous, avec des tarifs solidaires		
Développer les transports en commun à tarifs accessibles ou gratuits		
Encourager la circulation piétonne (réouverture de chemins, trottoirs, zones piétonnes, etc.)		



CONTACT

176, LIEU-DIT LE LINGE
68370 ORBEY

03 89 30 46 92
06 38 83 52 15

CONTACT@TRANSITION-PASAPAS.ORG

[HTTP://TRANSITION-PASAPAS.ORG/](http://TRANSITION-PASAPAS.ORG/)

Lauréat 2019
PIRA Environnement

